

INVITATION

PETIT-DÉJEUNER

“ACTUALITÉ PRATIQUE”

- Les nouveaux outils favorisant la densification en logements
- Loi ALUR et PLU de PARIS

Le thème de la rencontre

La dernière année a été très riche dans le domaine de l'urbanisme :

- les ordonnances du 3 octobre 2013 sur les dérogations et la procédure intégrée pour le logement ;

- la loi ALUR du 24 mars 2014 qui a notamment supprimé le COS.

Les collectivités locales poussées dans cette dynamique de densification sont au cœur du dispositif.

Comment appliquent-elles les nouveaux outils ?

Les promoteurs préparent-ils des projets mettant en œuvre les nouvelles dérogations ?

Comment la Ville de Paris envisage son PLU suite à la Loi ALUR et notamment la suppression du COS ?

La Chambre des Notaires de Paris et le GRIDAUH

La Chambre des Notaires de Paris a pris, en 1996, une part active à la création du GRIDAUH (Groupement de Recherche sur les Institutions et le Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat).

Le GRIDAUH regroupe le Ministère chargé de la Recherche, le Ministère chargé de l'Urbanisme, la Ville de Paris, le CNRS, l'Université de Paris I, l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, la Fédération Nationale des Offices Publics de l'Habitat, le Conseil Supérieur du Notariat, la Chambre des Notaires de Paris, le Barreau de Paris, l'Ordre des Géomètres-Experts, Services, Conseil, Expertises, Territoires (SCET), l'Assemblée des Communautés de France (ADCF).

Les principaux objectifs du GRIDAUH sont :

- la structuration de la recherche juridique,
- l'institution d'un partenariat : praticiens / chercheurs / institutionnel,
- une meilleure valorisation de la recherche juridique.

Le GRIDAUH, depuis sa création, s'est attaché à constituer un réseau de centres de recherches associés.

Le GRIDAUH est à l'origine de nombreuses publications dont "la Lettre du GRIDAUH", "Les cahiers du GRIDAUH" et "Droit de l'aménagement de l'urbanisme et de l'habitat".

RENSEIGNEMENTS

communication@paris.notaires.fr

Mardi 4 novembre 2014

8 heures - 11 heures

École du Notariat de Paris - 10, rue Traversière - 75012 Paris

Programme

8h00 Café d'accueil

8h30 Ouverture des travaux

Catherine CARELY,

Présidente de la Chambre des Notaires de Paris

François PRIET,

Professeur de droit public à Orléans, Directeur du GRIDAUH

8h45 Premier thème :

Les nouveaux outils favorisant la densification en logements (dérogations, PIL...)

Claude PRALIAUD,

Directeur de l'urbanisme de la Ville de Paris

François PRIET,

Professeur de droit public à Orléans, Directeur du GRIDAUH

Christian TERRASSOUX,

Président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers d'Ile-de-France

Laurent CASSIGNARD,

Notaire à Paris

9h30 Questions de la salle

9h45 Deuxième thème :

Le Plan Local d'Urbanisme après la loi ALUR

Claude PRALIAUD,

Directeur de l'urbanisme de la Ville de Paris

Christian TERRASSOUX,

Président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers d'Ile-de-France

Étienne FATÔME,

Professeur émérite de l'Université Paris I Panthéon - Sorbonne

Jean-Marie GUIBERT,

Notaire à Paris

10h30 Conclusion

Stéphanie DUPUY-LYON, (SOUS RÉSERVE)

Sous-directeur de la qualité du cadre de vie au Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

10h45 Questions de la salle

INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT

www.paris.notaires.fr/gridauh2014

Accès : métro Gare de Lyon

Parking : Lyon Diderot

